



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 28 septembre 2023

Abaissement de la température du chauffage à distance : ouverture d'un compte d'attente

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Les études menées dans le cadre du Plan climat prévoient l'abaissement des températures du chauffage à distance afin de pouvoir intégrer des nouvelles énergies renouvelables, notamment les productions par les centrales de pompes à chaleur (voir préavis N° 2023/06 « Développement du réseau de chauffage à distance à l'ouest et au sud »).

La température de départ du chauffage à distance est fixée en fonction du plus haut niveau de température requis par les consommateurs du réseau. Autrement dit, c'est le consommateur qui a besoin de la plus haute température qui influe sur le choix de la température de production de chaleur du réseau.

Dans le cadre de ce projet, 1'305 sous-stations clients ont fait l'objet d'une analyse grossière afin d'identifier les plus critiques en cas d'abaissement des températures. Des études et investigations plus fines sont nécessaires afin de définir la marche à suivre pour l'assainissement des sous-stations. Pour ce faire, la Municipalité a approuvé l'ouverture d'un compte d'attente de CHF 349'000.-, y compris coûts de main-d'œuvre interne, répartis à raison de CHF 280'000.- pour des prestations externes et CHF 69'000.- pour la main-d'œuvre interne.

Ce crédit figure au plan des investissements du patrimoine administratif avec des dépenses planifiées à partir de 2023. Il sera balancé par imputation sur le crédit de réalisation qui sera soumis ultérieurement à votre Conseil. Conformément à l'article 106 du règlement de votre Conseil, l'ouverture de ce compte d'attente a été soumise à l'appréciation de la Commission des finances, qui l'a approuvée dans sa séance du 23 août 2023.

En nous réjouissant que ce projet important débute comme prévu, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter